

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 75 (1946)

Heft: 14

Rubrik: L'action de M. le Conseiller d'État Piller, d'après ses discours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'action de M. le Conseiller d'Etat Piller, d'après ses discours

Il est une partie de l'œuvre imposante de M. le Conseiller d'Etat Piller, Directeur de l'Instruction publique et des Cultes, que l'on ne saurait passer sous silence : c'est son œuvre d'orateur. Ce titre d'orateur, M. Piller ne l'a pas cherché, car il ne parle que lorsque les circonstances le lui imposent, lorsque le « service » qu'il a accepté pour le pays le réclame, lorsqu'il a la conviction que, prenant la parole, il peut être utile à ceux qui l'écoutent et leur faire voir ce qui est le vrai, ce qui est le bien supérieur de la communauté. Chez lui, il n'y a aucune recherche de l'effet purement oratoire, mais la préoccupation aiguë d'exposer, de défendre une idée, parce que cette idée mérite d'être exposée et défendue pour elle-même. Cela est si vrai que, même à l'occasion de très modestes clôtures d'année scolaire, devant un public très restreint, il fait à son auditoire l'honneur de lui donner une pensée qui l'enrichit. Ce souci de l'idée juste, adéquatement exprimée, explique le caractère très direct de tout ce que M. Piller dit, le dynamisme de sa parole qui ne s'attarde pas à ces envolées lyriques — qui font peut-être résonner une foule, mais qui ne lui donnent rien parce qu'elles ne l'ont pas aidée à raisonner —, qui ne s'enlise pas non plus dans ces périodes savamment arrondies, au travers desquelles on entend ronronner la satisfaction de l'orateur qui s'écoute parler. Ce souci nous fait comprendre encore la fusion très étroite entre le fond et la forme qui caractérise tous les discours de M. Piller. On se rend compte que, pour lui, entre le terme employé et l'idée à exprimer, il ne doit pas y avoir de place pour le vague, pour l'indéterminé : ce serait faire tort au vrai, et quand on est au service du vrai, on lutte dans tous les domaines pour ne pas le trahir. Que M. Piller prenne la parole, hors de Suisse ou en Suisse, dans les congrès internationaux où ses auditeurs l'envient au canton de Fribourg, au Conseil des Etats, au Grand Conseil, à l'occasion de pèlerinages à Einsiedeln, au Ranft, aux premières messes, aux fins d'années scolaires, aux inaugurations de maisons d'école ou dans les multiples occasions de caractère indéfiniment varié où il est délégué par le Conseil d'Etat pour représenter le Gouvernement, soit à Fribourg, soit hors de Fribourg, les auditeurs retrouvent toujours sa pensée à la fois d'une rare densité et d'une remarquable clarté, au dessin très net, à la construction d'une rigoureuse logique, à la sincérité transparente et au rythme souvent grave et lent, parce qu'il s'efforce de voiler un enthousiasme bridé, contenu, mais à la singulière puissance de diffusion.

Il faut ajouter que M. Piller a le don de se faire comprendre de l'auditeur, de ramasser en quelques brèves formules l'essentiel d'un sujet. Les membres du corps enseignant qui ont suivi les cours de vacances d'Estavayer, de Hauterive, du Salésianum et de Ste-Agnès savent avec quel art il peut résumer une discussion, mettant exactement en lumière ce qui fait le fond du problème. Ils se souviennent de ses exposés où les questions complexes semblent se simplifier sans pour autant s'appauvrir de leur contenu. Lorsque M. Piller parle de sujets intéressant l'école, les maîtres ont l'impression d'écouter quelqu'un qui connaît les difficultés de l'enseignement aux enfants pour l'avoir pratiqué. Il faut ajouter que M. Piller est servi par une très large culture, si bien qu'il est à son aise aussi devant un auditoire de savants spécialisés, d'artistes ou de philosophes. A l'entendre, on soupçonne qu'il est un familier des classiques, Horace, Virgile, Pascal, Bossuet, Goethe et des auteurs modernes. Il les possède si bien que la citation jaillit, à point nommé, faisant partie du corps même du texte, serrant l'idée et n'ayant rien de ce pédantisme un peu naïf et déplaisant que l'on rencontre çà et là et qui sent l'écolier tout fier de montrer une érudition non encore assimilée. Tous ses discours révèlent le même accent de conviction profondément désintéressée, qui emporte l'assentiment de l'auditeur.

Quelles sont les idées sur lesquelles M. Piller revient le plus souvent ?

Le culte de la vérité

Un thème essentiel domine cette œuvre : c'est l'amour que M. Piller porte à la vérité,

cette vérité dont il faut ramasser les moindres parcelles avec le même respect que le prêtre recueille les parcelles de l'hostie, cette vérité qu'il faut porter devant soi comme on porte un ostensor, cette vérité qui demeure, cette vérité qui éclaire, réchauffe en même temps qu'elle unit, vérité naturelle et vérité révélée, ces deux filles d'une même sagesse.

Car la vérité est le facteur d'union par excellence, elle seule est assez large pour embrasser tout ce qui est, elle seule est assez puissante pour détruire les obscurités qui, dissimulant certains aspects de la réalité, empêchent les esprits de se rencontrer, elle seule est ce qui convient à tout homme ; c'est en elle que tous les hommes communient. Elle seule permettra le rapprochement de tous, elle seule peut créer le climat qui contribuera à éliminer la haine, cette atmosphère délétère qui empoisonne les relations sociales. C'est elle aussi qui, en élevant et en unissant, permet aux peuples de continuer d'être, sur les divers plans sociaux, de la race des constructeurs et de refaire la synthèse de la vie et du monde.

L'importance de la vérité pour les peuples

Cette vérité est nécessaire aux peuples, mais surtout aux humbles.

Les sociétés ne peuvent exister et se maintenir que dans une atmosphère de vérité et lorsqu'elles méconnaissent l'échelle des valeurs, celle-ci en se renversant écrase d'abord les faibles, les petits. C'est pour ce motif que lorsqu'un peuple travaille à faire resplendir la vérité, les sacrifices qu'il s'impose retombent en bénédictions sur ceux qui devraient, semble-t-il au premier abord, n'en retirer aucun profit.

La vérité est indispensable à l'instauration d'une paix véritable, mais elle doit se doubler de la charité.

Le retour à l'ordre social meilleur n'est pas possible sans l'acceptation généreuse et loyale de la vérité et de toutes les exigences qui en découlent, sans le règne de la charité qui doit informer toute la vie familiale, les relations quotidiennes entre voisins du même village, les rapports entre citoyens du même pays, en un mot, entre tous les hommes qui, quelles que soient leur langue, leur race, leur religion, sont tous enfants d'un même Père et ont tous été rachetés par le même Christ.

Le devoir de faire rayonner la vérité, la vocation du pays

Or, il peut y avoir un devoir pour celui qui la détient de faire rayonner cette vérité.

Nous, Fribourgeois, nous avons gardé le trésor inestimable de cette foi chrétienne qui donne une réponse adéquate à toutes les énigmes de la vie, le trésor de cette doctrine qui fait connaître le but de l'existence individuelle et la raison d'être des nations, qui concilie dans une harmonie parfaite l'autorité et la liberté, proclame les principes qui doivent informer la vie sociale et la vie politique pour les rendre plus humaines et plus fécondes. Ce message d'une éternelle actualité, nous devons le réaliser toujours plus pleinement et nous devons le faire rayonner de toute son efficacité. Cette noble mission, Fribourg est à même de la remplir. Prenons donc conscience de la grandeur et de la noblesse de notre vocation fribourgeoise, de cette vocation d'apporter la vérité qui est la forme suprême de la charité, celle des vertus qui est la plus grande des trois parce qu'elle préside à l'éternité.

Servir cette mission, c'est se mettre au service de ce qui demeure. Les circonstances changent, les hommes passent, les institutions demeurent. Et le pays se fait à chaque génération par le consentement des vivants à l'œuvre des morts : notre existence est l'œuvre de l'histoire et surtout de notre volonté, le fruit de la concorde civique et de l'effort commun.

C'est à chaque génération de décider si elle veut poursuivre l'œuvre de ses devancières.

Et à Villarimboud, lors de la restauration de l'église et du centenaire de sa construction, M. Piller dira :

Vous êtes venus ici pour recevoir de ceux qui édifièrent votre église et qui reposent dans cette terre bénite, une consigne, un mot d'ordre, les morts ont à nous parler et ils nous parlent.

Un peuple ne s'élève que dans la mesure où il demeure fidèle à ses origines, s'il sait encore entendre ses ancêtres, comprendre leur exemple et leur abnégation et écouter son âme dans l'appel des temps nouveaux.

Le devoir de l'Etat et la vocation du pays

Veiller sur la vocation, sur la mission du pays est la tâche redoutable qui attend ceux sur les épaules de qui pèse la charge du gouvernement.

Chaque peuple doit travailler à en dégager clairement et à en réaliser généreusement le contenu actuel. Car, manquer sa vocation, c'est compromettre le plan de Dieu, c'est appauvrir l'humanité ; alors que plus la vocation d'une nation est élevée et que plus ses citoyens mettent à sa réalisation leur intelligence, leur cœur, leurs forces, plus la nation grandit.

Aussi, ceux qui gouvernent doivent savoir que

sous la diversité des événements passagers qui constituent l'histoire de la Cité, se dessinent les traits essentiels de sa physionomie, ce qu'on a appelé ses « constantes », ces constantes qui permettent de soupçonner la courbe de son histoire... Ils auront conscience que leur devoir actuel est de lire dans le passé ce que devra être l'avenir de la Cité, et, l'ayant lu, de faire passer la Cité de hier à demain, pour que demain soit meilleur qu'hier et que la Cité reste fidèle à elle-même. C'est pourquoi ils auront à la fois la vénération active du passé lointain, l'amoureuse intelligence du temps présent et la sollicitation passionnée de l'avenir. Ils ne se laisseront pas absorber par les soucis du moment et veilleront à ne pas rétrécir l'avenir de la Cité aux dimensions de l'étape qu'ils peuvent parcourir eux-mêmes dans leurs brèves journées. Ils sauront qu'une génération n'a pas le droit de compromettre l'avenir de la Cité, même pour des avantages immédiats qui ne seraient que temporaires. Mais ils sauront aussi qu'une sage prudence doit guider leurs initiatives et que, parce que leurs œuvres durent plus qu'eux, ils doivent s'efforcer de ne pas laisser aux générations qui viennent des charges qui, les accablant, entraveraient leur action.

Cette attitude exige de ceux qui ont la charge de la Cité une rigoureuse honnêteté intellectuelle, une haute probité de l'esprit, c'est-à-dire le refus de vivre dans la confusion, l'équivoque, la vue claire et intrépide des principes et de leurs conséquences, de leur valeur en soi, indépendamment des habitudes reçues, des usages courants, des préjugés installés, des préférences manifestées, le courage de voir les faits comme ils sont, et non comme il serait désirable qu'ils fussent... Ils devront savoir attendre aussi avec une fermeté tenace, qui ne sacrifie rien, qui sait dire *non* quand cela est nécessaire, car ils ont pleinement conscience qu'il faut plus de véritable amour de la Cité pour dire *non* dans l'intérêt du bien général, que pour répondre *oui* aux sollicitations des intérêts particuliers.

Le respect dû à ceux qui assurent la réponse à cette vocation, à la famille

Tous ceux qui travaillent à mettre un peuple en état de répondre à la vocation qui lui est indiquée par les circonstances, par le hasard, ce nom laïque de la Providence, ont droit au respect. C'est ainsi que M. Piller s'occupe de la famille avec sollicitude.

Il faudrait citer tout le rapport présenté au Conseil des Etats, le 21 mars 1945, à propos de la discussion sur l'initiative du 13 mai 1942 pour la famille, pour que l'on se rende compte de la hauteur de vues avec laquelle il envisage le sujet, l'importance qu'il attache à sa protection spirituelle, à sa protection matérielle. Citons ce qui concerne ce dernier point.

La sécurité matérielle qui doit être assurée à la famille

Du point de vue matériel, il faut que la famille soit, dans une certaine mesure, aidée. C'est essentiellement, avant tout, sur cette base que se plaçait l'initiative et que se place aussi le contre-projet du Conseil fédéral. Le contre-projet prévoit, en effet, comme première mesure, des caisses de compensation familiale. Il est normal que le salaire permette à l'homme de nourrir et d'élever sa famille, ce qui ne veut pas dire que l'Etat puisse ou doive assurer lui-même à tous ses membres leur existence. Nous devons repousser une telle conception totalitaire, collectiviste. Mais l'Etat doit faire tout ce qui dépend de lui pour permettre à l'économie nationale d'assurer une prospérité suffisante, afin que les salaires puissent être fixés à un taux qui permette au salarié de mener une existence humaine et d'assurer aux siens une telle existence. Si, dans l'économie nationale, certaines branches ne peuvent pas atteindre cet état de choses, l'Etat gardien du bien commun doit intervenir et légiférer pour que se créent, dans la forme appropriée, des institutions propres à suppléer à une situation fâcheuse et à répartir sur la communauté les charges résultant de la nécessité de pourvoir aux besoins humains essentiels.

Une deuxième forme d'aide matérielle à la famille est celle qui concerne certains frais propres à la famille. La nature même des choses veut que certains événements entraînent des dépenses qui dépassent le cadre normal journalier. L'aide à la famille peut se manifester à la naissance par l'assurance-maternité spécialement... L'Etat intervient aussi pour permettre à ses membres de lutter contre la maladie, de se soigner...

Une troisième forme d'aide matérielle à la famille est celle qui concerne le logement. L'exercice normal de la vie commune suppose un domicile, une habitation, la fixation en un lieu donné... Il est clair que du logement, de la façon de le construire, de son arrangement, dépend la possibilité d'une vie familiale plus ou moins complète, plus ou moins parfaite. L'idéal est, aujourd'hui, même au point de vue de l'Etat, que l'apprentissage de la vie en communauté se fasse dans la famille, dans un cadre aussi large et aussi agréable que possible. Il serait donc souhaitable que trois générations pussent vivre ensemble, mettre en commun leurs moyens. Certes, il n'appartient pas à l'Etat d'imposer une telle formule. Mais sa politique devrait, à notre sens, favoriser cette tendance, ou, tout au moins, une évolution dans ce sens.

Et la préoccupation de M. Piller de diminuer le chômage, de créer des occasions de travail se traduit aussi dans ses discours. Il ne serait que de redire les paroles qu'il a prononcées à propos des diverses constructions universitaires, où l'on sent, dominante aussi, la préoccupation de créer, par ces constructions, des occasions de travail.

Le problème de la sécurité à procurer fut le thème du discours que M. Piller prononça à la Semaine sociale, en mai 1946, à Fribourg.

Après une période où l'individualisme triompha, aboutissant à un égoïsme qui ne pouvait conduire qu'à la lutte de tous contre tous, l'humanité semble vouloir chercher sa sécurité dans un collectivisme qui confie à la masse irresponsable le soin de la sécurité de chacun. Ces tâtonnements vers une sécurité plus grande nous émeuvent profondément. Il faudrait manquer à la fois de cœur et de raison pour ne pas être saisi jusqu'aux entrailles par ces appels désespérés et pour ne pas être résolu à faire tout ce qui dépend de soi pour y satisfaire dans la mesure, hélas, toujours trop faible de ses moyens.

Le respect dû au clergé

Au clergé, M. Piller rendra à diverses reprises un très bel hommage. Citons celui qu'il prononça au Grand Conseil, en novembre 1941 :

Cet hommage qu'il convient de rendre au Chapitre collégial peut être adressé à l'ensemble du clergé fribourgeois. Ce clergé, en effet, a modelé profondément le vrai visage de notre peuple, sa physionomie essentiellement chrétienne. Grâce à lui, notre peuple a conservé sa foi chrétienne, acquis le sens des réalités spirituelles et gardé la véritable compréhension de l'échelle des valeurs. Grâce à notre clergé encore, notre peuple a une notion exacte du sens de la vie humaine, une notion juste du prix des actes humains, car il sait la grandeur qui peut marquer les gestes les plus infimes de l'existence, cette grandeur qui des actes humains peut faire des actes divins. C'est à lui que nous devons ce respect de l'autorité, cette confiance sans lesquels les grandes œuvres entreprises par ce petit peuple seraient incompréhensibles et n'auraient jamais pu surgir du sol. C'est grâce à lui encore que notre peuple a la force de supporter toutes les épreuves sans défaillir et de se redresser dans toutes les situations. Notre peuple place à bon droit en ce clergé d'un dévouement admirable, gardien vigilant de nos traditions les meilleures, son orgueil et sa confiance. Aussi est-ce une ambition légitime et une haute fierté pour les meilleures de nos familles de voir l'un de leurs fils accéder aux fonctions du sacerdoce et de se consacrer au seul service de Dieu.

Le respect dû au corps enseignant

Quant au corps enseignant, chaque fois que l'occasion lui en sera donnée, M. Piller exprimera sa confiance à son égard. Avec

émotion, il parle de

nos écoles où Dieu est à la place d'honneur, car il ne se trouve pas seulement appendu à la paroi, mais il y règne dans le cœur des maîtres et dans celui des élèves, nos écoles, celles des campagnes et celles des villes qui, toutes, même dans le village le plus retiré sont, en vérité, des foyers d'humanisme parce qu'elles forment des hommes et des femmes ayant le sens de leur destinée et conscients de leur tâche.

Un des plus beaux éloge sera celui que M. Piller prononcera dans la séance du Grand Conseil, en mai 1943, au moment où le projet de décret autorisant le transfert de l'Ecole normale d'Haute-ri-ve était soumis à l'assemblée des députés.

En établissant le siège de cette institution dans l'un des plus beaux domaines de la ville de Fribourg, le Grand Conseil donnerait au corps enseignant une nouvelle preuve de la haute estime qu'il mérite d'ailleurs pleinement. Nous nous acquittons tous ensemble d'une dette de gratitude envers ceux qui nous ont appris les éléments du savoir, parce que nous avons tous largement bénéficié du dévouement des maîtres de l'enseignement primaire. C'est sur les bancs de l'école primaire que nous avons fait l'apprentissage de la vie sociale et publique qui vient elle-même des liens qui résultent des rapports de voisinage. C'est là que nous avons pris conscience de la solidarité sociale et nationale, que nous avons appris à connaître et à aimer notre patrie, ses institutions, son histoire, sa mission, que nous avons reçu la clé du savoir pour enrichir notre intelligence et dilater nos cœurs. Ce sont nos instituteurs, nos institutrices, nos régents qui ont modelé nos villages. Parmi ceux qui ont donné à notre peuple le sens de sa personnalité, les instituteurs figurent au premier rang avec le clergé ; à eux tous ensemble nous devons d'avoir su conserver notre patrimoine spirituel et réel. Il y a des contacts féconds entre l'homme, la société, sa fonction, ses semblables et la vérité, mais il y a des vérités qui nous dépassent et nous nourrissent. Ces vérités sont notre terre, la famille, le travail. Tout cela, ce sont nos éducateurs qui nous l'ont donné. C'est à nos éducateurs que notre peuple doit d'avoir su conserver son âme, ses forces de résistance et de bonté, l'attachement aux humbles devoirs, l'acceptation des dures nécessités, ces idéals qui engagent et se traduisent en actes par lesquels se manifeste la fécondité d'une existence dans la vie des individus et des peuples. Le Gouvernement est heureux de proclamer dans cette enceinte ce que nous, Fribourgeois, nous devons à nos éducateurs qui ont aidé à dégager notre physionomie, à montrer le travail, le don de soi, à conserver chez nous la simplicité des sentiments indispensables.

L'œuvre de l'éducation

Ce qui fait la vraie grandeur de tous ceux qui, chez nous enseignent, c'est qu'ils ne se contentent pas d'instruire, ils veulent, ce faisant, élever, donner à ceux dont ils s'occupent une attitude affirmative envers la vie et ses devoirs. Ils veulent faire œuvre éducative. Mais en quels termes se pose ce problème ?

Ils me paraissent être les suivants : redonner à l'homme confiance en lui-même, en lui faisant prendre conscience de la place qui lui revient et qui est la première dans la création, le convaincre de l'éminente dignité de la nature humaine, de cette dignité dont la prière liturgique dit « qu'elle a été admirablement bâtie et restaurée plus admirablement encore » ; lui apprendre à vivre accordé avec lui-même, à résister à cette tentation permanente de se fuir lui-même ; lui inculquer une saine conception de la vie, afin qu'il n'en attende pas plus qu'elle ne peut lui donner ; lui réapprendre le sens de la continuité et de la durée ; lui faire prendre conscience de ses dépendances ; lui faire acquérir une mentalité juste quant au travail, quant à l'argent ; lui donner le sens de la hiérarchie des devoirs et des valeurs ; lui apprendre à ne pas attendre des autres plus qu'ils ne peuvent lui donner ni plus qu'il n'est prêt à leur donner, lui ; lui inculquer le sens de la solidarité et le sens des responsabilités individuelles, familiales, sociales, politiques ; ... lui apprendre à s'orienter au milieu des très nombreuses institutions en lui expliquant le but et la raison propre de chacune d'elles, afin qu'il n'attende pas de l'une ce que l'autre peut seule lui donner normalement ; lui faire saisir la complexité des problèmes sociaux et économiques — en particulier en ce qui concerne spécialement la sécurité sociale proprement dite, au sens de plein emploi de l'économie et d'un revenu ou gain suffisant pour tous — que cette sécurité ne peut être garantie aux ouvriers et aux employés que si elle est aussi assurée aux entreprises et que ceci dépend chez nous des possibilités d'importer des matières premières en suffisance et de possibilités d'exportation qui soient suffisamment rémunératrices. Et ceci à son tour dépend de la marche de l'économie européenne et de l'économie mondiale d'une part, et, d'autre part, d'un usage judicieux, déterminé à la lumière de l'intérêt général du revenu national, ce qui pose le problème de la direction de l'économie dans son ensemble, direction qui ne peut être abandonnée aux particuliers, mais qui doit être organisée par l'Etat ou par l'économie elle-même de par une action combinée de ces deux forces sociales...

Mais ceci signifie que nous nous trouvons en face du problème de la liberté et de l'autorité, de la question de savoir comment il faut concilier ces deux données pour que l'homme trouve en lui-même et dans les institutions le maximum possible de sécurité qui lui est indispensable.

Apprendre à l'homme l'usage de sa liberté et en même temps lui apprendre à se servir dans son intérêt et conformément à son but des institutions qui doivent l'aider à atteindre sa fin, voilà, en d'autres termes, comment se pose ce problème d'éducation et d'humanisme, ce problème que chacun doit s'efforcer de résoudre pour lui-même, car il n'est personne, quel que soit son rang ou sa place, qui n'influence directement ou indirectement la vie sociale ; ce problème que les chefs, les guides et les conseillers doivent, dans l'intérêt de ceux qui leur sont confiés, résoudre pour les autres aussi. Ce devoir s'impose à tous, grands et petits, supérieurs et subordonnés, car tous nous avons à la fois charge de notre âme et de celle des âmes de nos frères. Si, par inconscience ou par paresse, nous négligeons ce devoir, nous contribuerions, par nos omissions ou par notre refus, au maintien d'une insécurité qui a atteint un degré morbide et nous assumerions sur nos têtes de terribles responsabilités comme citoyens, comme chrétiens, comme hommes.

Assurer à l'homme de notre temps et de notre peuple le maximum de

sécurité possible voilà la tâche qui s'impose. Je dis bien le maximum possible, car il faut hélas nous rendre compte des limites que nous trouvons en l'homme lui-même et en nous et nous rendre compte qu'il ne sera jamais possible d'éliminer toute inquiétude, ni de bannir toute insécurité. Car la vie comme telle est essentiellement risquée, aventure pour chacun de nous. Et de même que chacun sera toujours l'artisan principal de son salut, de même le sera-t-il de son bonheur, de sa sécurité. Le moyen le meilleur d'échapper au sentiment d'insécurité, dans la mesure où son acuité devient une cause de désordres et dégénère en un complexe d'infériorité provoquant des réactions aux formes les plus variées, c'est de se donner tout entier à sa tâche, de s'y engager à fond, de placer sa confiance tout d'abord en Dieu, puis en soi et dans les autres et notamment dans les institutions qui sont les cadres normaux de l'existence, famille, métier, entreprise, profession, Etat, Eglise. C'est, en d'autres termes et pour tout dire en quelques mots, de prendre conscience que l'homme a été créé pour connaître Dieu, l'aimer et le servir et par ce moyen acquérir la vie éternelle, de ce que signifie et de ce qu'exige ce privilège.

La confiance en la Providence

De cette idée, il faut être possédé,

car pour faire une grande chose, il suffit d'avoir une foi inébranlable en une grande idée, de la servir avec une charité ardente, avec une espérance jamais démentie, et, pour le reste, s'en remettre à la Providence.

Ce thème de la Providence d'ailleurs est l'une des pensées favorites de M. Piller, et qu'il soit permis, en terminant, de rappeler ses appels émouvants à l'optimisme, à la confiance, appels sans cesse renouvelés. Pourquoi ne pas trouver la vie bonne, puisqu'elle va plus loin que le temps, et, comme il aime à le répéter après Claudel,

puisque la main de Dieu n'a pas cessé son mouvement qui écrit avec nous pour l'éternité en lignes courtes ou longues, ce livre qui n'aura de sens que quand il sera fini.

Cette citation suffit à montrer quel niveau atteint la pensée de M. le Conseiller d'Etat Piller.

Note. — Pour préparer le présent travail, on a utilisé les discours imprimés dans le *Bulletin officiel des séances du Grand Conseil*, le *Bulletin sténographique du Conseil des Etats*, le *Bulletin pédagogique*, le Bulletin de l'Association des maîtresses ménagères et professionnelles, les comptes rendus de *La Liberté* et la conférence *Dieu dans la Cité*.